

5 jours à BROCELIANDE

Avec Mélonie of Vicie DU 17 AU 21 JUILLET

AU PROGRAMME

Hébergement en camping "Le Val aux fées" . Les jardins sensoriels de Brocéliande

Baignade

La porte des secrets

découverte nature

Aventur'O lac, accrobranche

Jeux | Forêt | Découverte | Amitié | Délires | Veillées| Pique-niques | Brocéliande | Randos



La fiche d'inscription est à remplir dès que possible et à transmettre au Service enfance jeunesse avant le 03 juillet 2023.

- Les informations sur l'espace famille devront être renseignées et à jour. En cas de pièces manquantes, l'inscription ne sera pas possible
- La fiche sanitaire de liaison, l'attestation d'assurance et l'attestation CAF à jour doivent être téléversées sur l'Espace famille

Dans le cadre du projet pédagogique de l'ALSH, la priorité est donnée aux enfants Mesquérais fréquentant déjà l'Accueil de loisirs

TARIFS

• Taux d'effort	3,00%
 Tarif plancher pour les Mesquérais Par jour 	18,00 €
Tarif plafond pour les Mesquérais Par jour	42,00 €
Tarif hors commune = tarif pour les Mesquérais majoré de 50 %	

- enfance.jeunesse@mesquerquimiac.fr
- **(** 02-40-42-65-43
- www.enfancejeunesse.mesquerquimiac.fr













Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le : Par :

DU 17 AU 21 JUILLET 2023

Fiche dinscription

NOM DE L'ENFANT PRÉNOM SEXE DATE DE NAISSANCE//	En cas d'annulation, 30% du séjour sera facturé sauf événement familial grave ou maladie sur justificatif
NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE LÉGAL Adresse courante : Code postal :	N° Sécurité Sociale :
l'article 121-2 du Code de la Propriété Intellectuelle, à l	oi, article 9 du Code Civil sur « le droit à l'image et au son », et à utiliser les photographies, films et œuvres originales réalisés dans le a Mairie de Mesquer pour des besoins éventuels (plaquettes, presse
déclarons y souscrire et autoriser notre enfant à partic déclarons exacts les renseignements portés sur cette f échéant, toutes mesures (traitement médical, hospital	onditions générales d'inscription et de fonctionnement des séjours, ciper à toutes les activités prévues, fiche et autorisons le responsable du séjour à prendre, le cas lisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de à rembourser à la mairie de Mesquer le montant des frais médicaux
Le responsable légal	